

Arayon
 Aucelon
 Barnave
 Barsac
Beaumont-en-Diois
Beaurières
 Bellegarde-en-Diois
 Boulc
 Brette
 Chalancon
 Chamaloc
Charens
 Châtillon-en-Diois
 Die
 Establet
 Glandage
 Gumiane
 Jonchères
 La Bâtie-des-Fonds
La Motte-Chalancon
 Laval-d'Aix
 Les Prés
 Lesches-en-Diois
 Luc-en-Diois
Lus-la-Croix-Haute
 Marniac-en-Diois
 Menglon
 Mison
 Montlaur-en-Diois
 Montmaur-en-Diois
 Pennes-le-Sec
 Ponet-et-Saint-Auban
 Pontaix
 Poyols
 Pradelle
 Recoubeau-Jansac
 Rochefourchat
 Romeyer
 Rottier
 Saint-Andéol
 Saint-Dizier-en-Diois
 Sainte-Croix
 Saint-Julien-en-Quint
Saint-Nazaire-le-Désert
 Saint-Roman
 Solaure en Diois
 Vachères-en-Quint
 Valdrôme
Val-Maravel
 Volvent

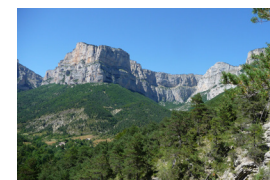
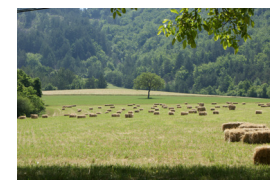
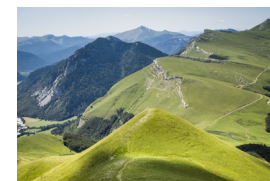
DIOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Intercommunal

Annexe 5 : Bâtiments pouvant changer de destination en zones A et N

Arrêt du projet



Les principes

- Le raccordement au réseau public n'a pas été retenu comme un critère déterminant. De nombreux hameaux ont un réseau d'eau privé.
- La localisation par rapport à la proximité des terres agricoles a été prise en compte. Les prairies permanentes ont volontairement été mentionnées bien que les travaux agricoles ne soient pas les mêmes que sur des terres travaillées ou des vignes.
- De nombreuses anciennes fermes reconverties en résidence secondaire, demandent aujourd'hui des changements de destination des bâtiments qui constituaient autrefois une exploitation agricole.
- L'aléa risque feu de forêt fort a été recensé, bien que sa traduction parcellaire ne soit pas évidente.
- Certaines photos manquent sur des ensembles de bâtiments constituant l'habitation (difficulté d'approche)
- **La localisation au règlement graphique est le préalable à la demande d'autorisation d'urbanisme qui fera l'objet d'un deuxième avis conforme en CDPENAF**

Le choix des propositions :

- Tout au long de la démarche PLUI, une adresse mail et des cahiers de concertation disponibles en mairie, ont permis de centraliser les demandes de particulier. Certains changements de destination, après accord de la mairie (eau, connaissance locale, accès..) complétés par des analyses techniques (risques, proximité agricole,...) ont été proposés dans ce cadre-là.
- La grande majorité proviennent cependant des entretiens avec les communes réalisés tout au long de la démarche sur des supports cartographiques. Les élus locaux sont au plus proches des réalités de terrain et des réalités « humaines ».
- En dernier lieu ces changements de destination ont été présentés aux services en charge que sont la Chambre d'Agriculture et la DDT pour avis (proximité de terres cultivées, création de Zone de Non Traitement par l'autorisation d'une habitation, usage agricole encore possible pour certains bâtiments, application des principes de la Loi Montagne quant au mitage...) suivi d'une journée de terrain pour la visite des bâtiments à fortes incertitudes

Table des matières

ARNAYON	2
CHALANCON	9
BEAUMONT EN DIOIS	10
BEAURIERES	11
BELLEGARDE-EN-DIOIS	14
BOULC	16
BRETTE	18
CHAMALOC	19
CHATILLON EN DIOIS	21
DIE	22
GUMIANE	24
LES PRES	26
LUS LA CROIX HAUTE	30
LUC EN DIOIS	31
MENGLON	32
MONTLAUR EN DIOIS	34
POYOLS	38
RECOUBEAU-JANSAC	40
ROTTIER	41
SAINT DIZIER EN DIOIS	43
SAINT JULIEN EN QUINT	44
SAINT NAZAIRE LE DESERT	45
VACHERES EN DIOIS	48
VALDROME	49

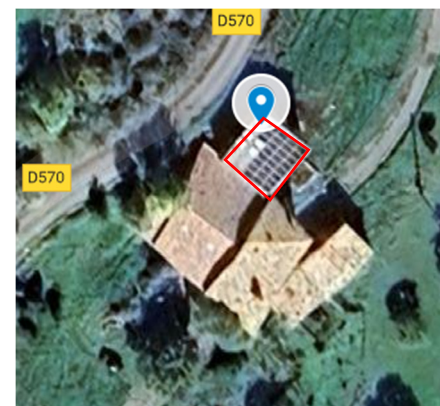
ARNAYON

La commune d'Arnayon proche du bourg de la Motte Chalancon, est un village ne présentant aucune zone U. La commune ne possède pas de réseau d'eau public. Les évolutions pour cette commune résident principalement dans les possibilités de changement de destination et/ou de division rénovation. Les changements de destination proposés se trouvent principalement proche de bâtiments existants, voir accolés. Ils sont répartis sur 4 secteurs. Aucun accès n'est à créer.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	ARNAYON (Bardon)
Section cadastrale et numéro de parcelle :	A 28
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Non solution individuelle
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-t-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
5	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	ARNAYON (Berlières)
Section cadastrale et numéro de parcelle :	C 163
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Non solution individuelle
Risque	Proximité d'un axe d'écoulement mais déclivité importante

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
7	NON	NON	OUI	OUI	ANNEXE A L'HABITATION GARAGE ABRI VOITURE	NON	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION

Nom de la commune :	ARNAYON (Berlières)
Section cadastrale et numéro de parcelle :	C 172
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Non solution individuelle
Risque	Pas de risque recensé

<i>IDENTIFIANT</i>	<i>Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?</i>	<i>Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?</i>	<i>La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?</i>	<i>Fait-il à minima 40m² ?</i>	<i>Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...</i>	<i>Proximité terre agricole (minimum 15m)</i>	<i>Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination</i>
8	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON (prairie permanente Hors PAC)	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	ARNAYON (Berlières)
Section cadastrale et numéro de parcelle :	C 172
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Non solution individuelle
Risque	Pas de risque recensé (aléa feu de forêt très faible)

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
10	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON (prairie permanente Hors PAC)	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION

Nom de la commune :	ARNAYON (Berlières)
Section cadastrale et numéro de parcelle :	C 172
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Non solution individuelle
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
11	NON	NON	OUI	OUI	ANNEXE A L'HABITATION GARAGE ABRI VOITURE	NON (prairie permanente Hors PAC)	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	ARNAYON (Meffre)
Section cadastrale et numéro de parcelle :	A 114
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Non solution individuelle
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
2	NON	NON (ancienne exploitation)	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI
3	NON	NON (ancienne exploitation)	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :



CHALANCON

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	CHALANCON
Section cadastrale et numéro de parcelle :	D 32
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Non solution individuelle
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
74	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON (prairie de fauche)	OUI

Photos du bâtiment :



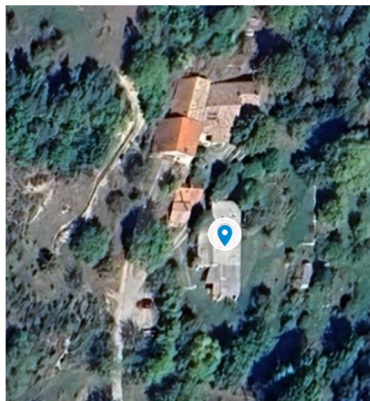
BEAUMONT EN DIOIS

Le changement de destination proposé est un bâtiment au sein d'un ancien ensemble fermier. Cette ferme/hameau est depuis longtemps transformée en résidence secondaire.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	BEAUMONT
Section cadastrale et numéro de parcelle :	Y 247
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Non solution individuelle
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
15	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	OUI	OUI

Photos du bâtiment :



BEAURIERES

Plusieurs bâtiments ponctuent l'entrée de ville de Beaurières. Leur dispersion ne permet pas de zoner l'entrée du village en U. Deux de ces bâtiments, proche de la route en entrée de ville sont proposés; une autre construction plus lointaine mais raccordable est aussi proposée. La construction se trouve sur une parcelle enclavée avec une forte pente qui rendent difficile son exploitation agricole (parcelle non déclarée à la PAC).

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	BEAURIERES
Section cadastrale et numéro de parcelle :	A 393
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordable
Risque	Pas de risque recensé (aléa feu de forêt faible)

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
18	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON pas d'ensemble agricole mais des parcelles déclarées à la PAC	OUI

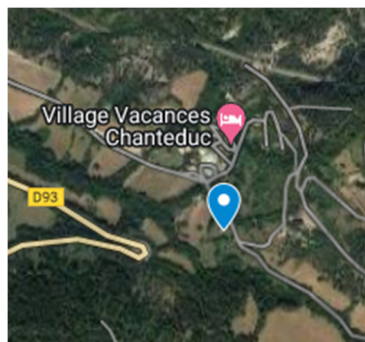
Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	BEAURIERES
Section cadastrale et numéro de parcelle :	B 524
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordable
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
17	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON Parcelle contrainte, non déclarée PAC	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	BEAURIERES
Section cadastrale et numéro de parcelle :	A 347
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordable
Risque	Bâtiment concerné en partie par Aléa feu de forêt très faible

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	Le bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
19	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	OUI (mais présence de prairie permanente PAC)	OUI

Photos du bâtiment :



BELLEGARDE-EN-DIOIS

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	BELLEGARDE-EN-DIOIS
Section cadastrale et numéro de parcelle :	D 65
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Solution individuelle
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
20	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT Pour le GAEC situé au-dessus. Plusieurs associés	OUI (présence de prairie permanente PAC)	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	BELLEGARDE-EN-DIOIS
Section cadastrale et numéro de parcelle :	D 754
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordé
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
67	NON	Ancienne Bergerie	OUI	OUI	HABITAT Pour le GAEC situé au-dessus. Plusieurs associés	OUI (présence de prairie permanente PAC)	OUI

Photos du bâtiment :



BOULC

La commune de Boulc organisée autour d'une quinzaine de hameau, cible 3 changements de destination au sein d'un hameau. Le hameau de Souvestrière ne bénéficiera pas de zone constructible du fait de l'absence d'alimentation en eau potable par un réseau d'eau public. La desserte en eau potable existe mais est gérée par les habitants de l'ensemble bâti. Il n'y a pas d'assainissement collectif, les habitations traitent les eaux usées via un équipement d'assainissement individuel. Ces anciennes granges n'ont plus d'usage agricole. Il est proposé de permettre leur transformation pour d'autres d'usages.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	BOULC Hameau de Souvestrière
Section cadastrale et numéro de parcelle :	A 390
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	NON Solution individuelle commune au hameau
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
22	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	BOULC Hameau de Souvestrière
Section cadastrale et numéro de parcelle :	A 176
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	NON Solution individuelle commune au hameau
Risque	Bâtiment concerné en partie par Aléa feu de forêt faible

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
23	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :



BRETTE

La commune présente un seul changement de destination dans un bâtiment au sein d'une exploitation agricole. Le bâtiment implanté dans la pente est obsolète pour l'activité agricole. Celui-ci permettrait l'hébergement de travailleur agricole ou la réalisation d'un Gîte à la ferme.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	BRETTE GAEC DES RAVAUX
Section cadastrale et numéro de parcelle :	B 370
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	NON Solution individuelle commune à la ferme
Risque	Aléa feu de forêt très fort

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	Le bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
24	NON	OUI	OUI	OUI	HEBERGEMENT TOURISTIQUE	Parcours du GAEC déclaré PAC	OUI

Photos du bâtiment :



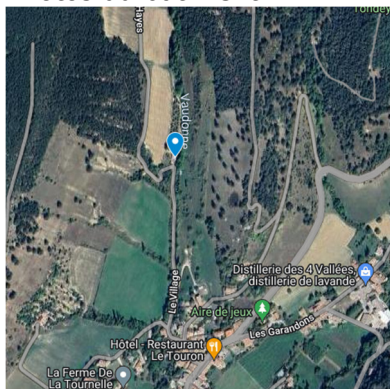
CHAMALOC

La commune présente deux changements de destination l'un pour une activité artisanale déjà existante dans un ancien hangar agricole, au-dessus du village et l'autre pour une régularisation d'écurie ancienne

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	CHAMALOC
Section cadastrale et numéro de parcelle :	D 559
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Non solution individuelle
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	Le bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
25	NON	NON	OUI	OUI	ECONOMIE	A+ de 15m PPAM	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	CHAMALOC
Section cadastrale et numéro de parcelle :	B 250
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Non solution individuelle
Risque	En partie dans un axe d'écoulement

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
71	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :



CHATILLON EN DIOIS

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	CHATILLON-EN-DIOIS
Section cadastrale et numéro de parcelle :	B 27
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordable
Risque	Pas de risque recensé (aléa feu de forêt faible)

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
26	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment : Ancien bâtiment agricole très enclavé, difficulté d'accès pour des engins



DIE

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	DIE
Section cadastrale et numéro de parcelle :	AC 214
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordable
Risque	Pas de risque recensé (aléa feu de forêt très faible)

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-t-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
27	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON (route qui sépare)	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	DIE
Section cadastrale et numéro de parcelle :	AD 105
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordable
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
28	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :



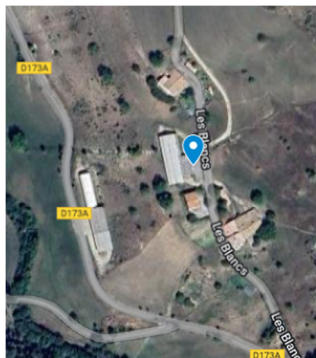
GUMIANE

Gumiane comme Arnayon, Rottier et d'autres, ne bénéficie pas de zone U. Le réseau d'eau public est présent sur une seule partie de la commune qui ne remplit pas les critères de la Loi montagne pour justifier d'une zone U.

Les deux changements de destination proposés concernent pour l'un, une grange en pierre isolée avec une solution locale pour l'eau et un ancien bâtiment agricole qui deviendrait la résidence principale de l'agriculteur ou son repreneur. Le bâtiment agricole bénéficie des réseaux d'eau. Le bâtiment d'élevage situé proche du bâtiment est aujourd'hui inutilisé.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION							
Nom de la commune :			GUMIANE				
Section cadastrale et numéro de parcelle :			A 334				
Accès carrossable			Oui				
Propriété privé			Oui				
Raccordable au réseau d'eau			Raccordé				
Risque			Pas de risque recensé				
IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
31	NON	OUI	OUI	OUI	HABITAT (Création d'un habitat pour la retraite de l'exploitant en dehors des périmètres de réciprocité pour permettre la reprise de l'exploitation agricole)	Parcours du GAEC déclaré PAC	OUI

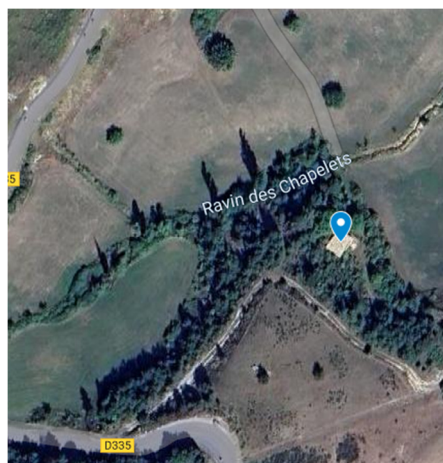
Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	GUMIANE
Section cadastrale et numéro de parcelle :	B 7
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Solution individuelle (source à proximité)
Risque	Aléa feu de forêt faible

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
32	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :



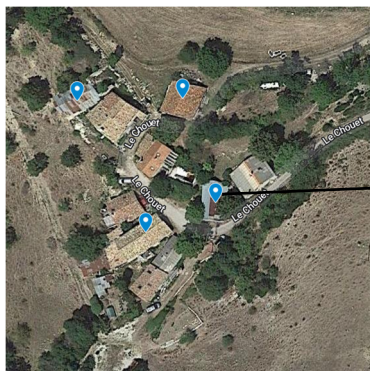
LES PRES

Le hameau Loi montagne du Chouet ne bénéficiera pas de zone constructible U du fait de l'absence d'alimentation en eau potable par un réseau d'eau public. La desserte en eau potable existe mais est gérée par les habitants de l'ensemble bâti. Il n'y a pas d'assainissement collectif, les habitations traitent les eaux usées via un équipement d'assainissement individuel. Ces anciennes granges n'ont plus d'usage agricole ou très peu. Il est proposé de permettre leur transformation pour d'autres d'usages.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	LES PRES Hameau Le Chouet
Section cadastrale et numéro de parcelle :	Z 102
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	NON Solution individuelle commune au hameau
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
35	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	LES PRES Hameau Le Chouet
Section cadastrale et numéro de parcelle :	Z 105
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	NON Solution individuelle commune au hameau
Risque	Pas de risque recensé (aléa feu de forêt faible)

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
38	OUI	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

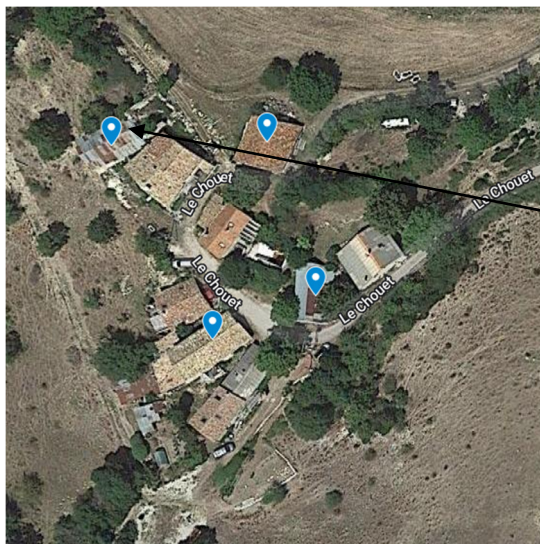
Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	LES PRES Hameau Le Chouet
Section cadastrale et numéro de parcelle :	Z 109
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	NON Solution individuelle commune au hameau
Risque	Pas de risque recensé (aléa feu de forêt faible)

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-t-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-t-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
36	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

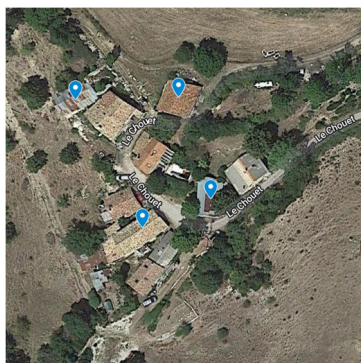
Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	LES PRES Hameau Le Chouet
Section cadastrale et numéro de parcelle :	Z 52
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	NON Solution individuelle commune au hameau
Risque	Pas de risque recensé (aléa feu de forêt faible)

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
37	OUI	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :



LUS LA CROIX HAUTE

La commune de Lus-La-Croix-Haute ne présente qu'un seul changement de destination pour une activité récente de garage mécanique auto/agricole dans un bâtiment agricole.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION							
Nom de la commune :		LUS LA CROIX HAUTE					
Section cadastrale et numéro de parcelle :		ZI 232					
Accès carrossable		Oui					
Propriété privé		Oui					
Raccordable au réseau d'eau		Raccordé					
Risque		Pas de risque recensé					
Le mécanicien installé a la cinquantaine. Son frère jumeau est agriculteur (famille Durand). Le fils du frère jumeau vient de rejoindre le GAEC, ils agrandissent l'activité, d'où la demande d'un nouveau bâtiment au Mas Rebuffat. Le bâtiment actuellement occupé par le garage n'utilise qu'une partie seulement de la bergerie (l'étage), le rez de chaussé est toujours agricole. Le garage Marc Misserian au Corréardes va prendre sa retraite de garagiste. Le frère mécanicien travaillait anciennement chez Marc Misserian, puis à travailler à Peugeot à Gap. Le bâtiment est déjà équipé avec deux ponts. Pour l'instant la commune travaille sur l'acquisition du bâtiment Parron (ex scierie) pour avoir du terrain économique mais n'a pas de solution alternative à proposer pour un garage essentiel au secteur. Effectivement aucune voiture n'est garée devant, il est difficile de percevoir l'activité. Cependant, la famille Durand semble extrêmement ordonnée, en témoigne l'abondance de l'ensemble des bâtiments agricoles.							
IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
68	En partie/Partage du bâtiment	OUI	OUI	OUI	ECONOMIE	OUI mais destination économique	OUI

Photos du bâtiment :



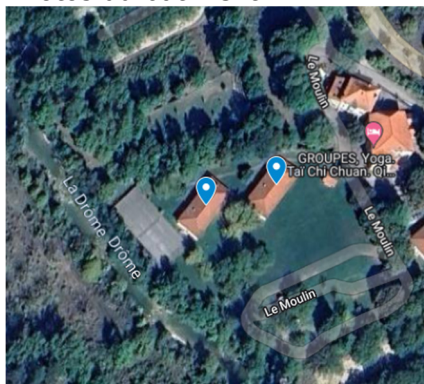
LUC EN DIOIS

La commune de Luc-en-Diois présente deux changements de destination sur une ancienne colonie de vacances : Le Moulin

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	LUC EN DIOIS
Section cadastrale et numéro de parcelle :	AI 71
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordé
Risque	Aléa inondation fort et moyen

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
39/40	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :

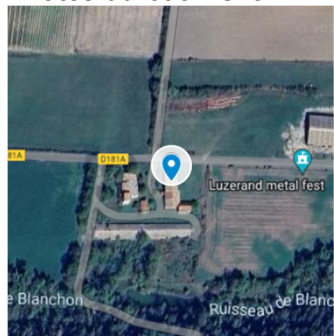


MENGLON

La commune de Menglon s'organise autour de 5 hameaux. Cette commune est une des plus dynamique du Diois en terme de croissance démographique ; le développement de la commune est essentiellement en dent creuse. Il est proposé quatre changements de destination, principalement d'anciennes granges/bâtiments agricoles.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION							
Nom de la commune :			MENGLON				
Section cadastrale et numéro de parcelle :			ZR 22				
Accès carrossable			Oui				
Propriété privé			Oui				
Raccordable au réseau d'eau			Raccordable				
Risque			Pas de risque recensé (aléa feu de forêt très faible)				
<i>IDENTIFIANT</i>	<i>Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?</i>	<i>Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?</i>	<i>La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?</i>	<i>Fait-il minima 40m² ?</i>	<i>Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...</i>	<i>Proximité terre agricole (minimum 15m)</i>	<i>Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination</i>
44	NON	NON (ancienne exploitation)	Structure complexe avec parties fermées/ouvertes	OUI	HABITAT	NON (+ de 15m)	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	MENGLON
Section cadastrale et numéro de parcelle :	ZE 68
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordé
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
43	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :



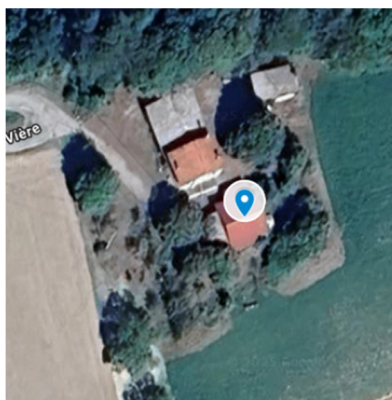
MONTLAUR EN DIOIS

La commune de Montlaur-en-Diois est historiquement très agricole avec d'anciens ensembles agricoles au multiple bâtiment. Plusieurs des changements de destination proposés sont des remises très proches de l'habitation qui ne sont aujourd'hui plus utilisées pour l'activité agricole.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	MONTLAUR EN DIOIS
Section cadastrale et numéro de parcelle :	B 209
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordable
Risque	

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
46	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	MONTLAUR EN DIOIS
Section cadastrale et numéro de parcelle :	B 276
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordable
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
47	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	OUI (noyer)	OUI

Photos du bâtiment :

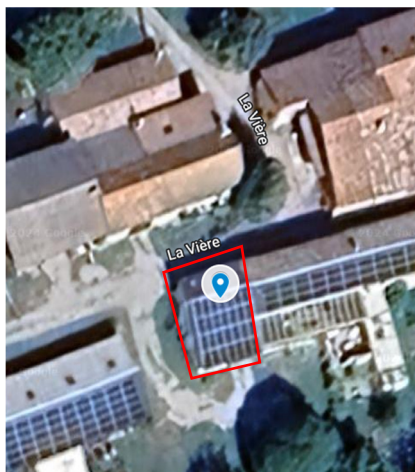


FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION

Nom de la commune :	MONTLAUR EN DIOIS
Section cadastrale et numéro de parcelle :	B 216
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordable
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
45	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	MONTLAUR EN DIOIS
Section cadastrale et numéro de parcelle :	A 1293
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordable
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-t-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
48	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	OUI (parcours)	OUI

Photos du bâtiment :



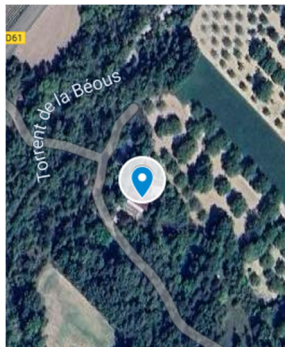
POYOLS

La commune de Poyols connaît un renouveau agricole avec des installations agricoles en cours. Elle se situe dans la vallée de la Drôme à proximité de Luc en Diois. Sa proximité avec la départementale rend la commune attractive pour des personnes travaillant sur le bassin de Die. La zone d'extension proposée au règlement graphique est à 70% sous maîtrise foncière communale.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	POYOLS
Section cadastrale et numéro de parcelle :	C 47
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Non solution individuelle
Risque	Aléa feu de forêt très fort

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
50	NON	OUI (hors élevage)	OUI	OUI	HABITAT pour l'agriculteur	NON	OUI

Photos du bâtiment : Manquante



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	POYOLS
Section cadastrale et numéro de parcelle :	AC 176
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordable
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	Le bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
51	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :

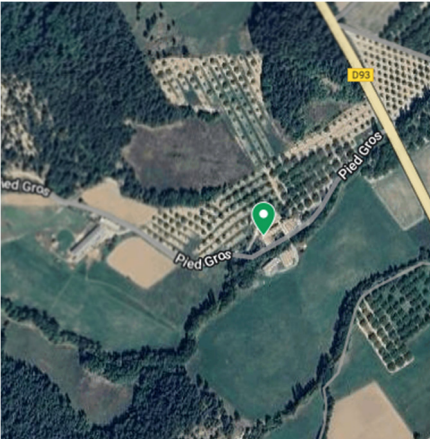


RECOUBEAU-JANSAC

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	RECOUBEAU
Section cadastrale et numéro de parcelle :	B 300
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordé
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
72	NON	OUI	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :
Photos du bâtiment :



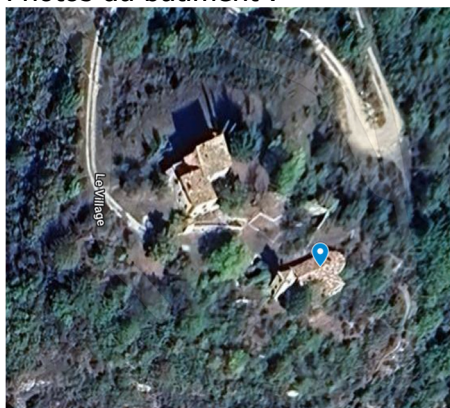
ROTTIER

La commune de Rottier comme Arnayon, proche du bourg de la Motte Chalancon, est un village ne présentant aucune zone U. La commune possède pourtant le réseau d'eau public, mais aucun regroupement de construction n'est assez conséquent pour accueillir une zone U. L'ancien village de Rottier, perché autour du château est aujourd'hui abandonné, en témoigne le parcellaire du village toujours visible au cadastre. La route pour monter à l'ancien Rottier est assez exiguë. Les évolutions pour cette commune résident principalement dans les possibilités de changement de destination et/ou de division rénovation. Les changement de destination proposés se trouvent principalement sur des endroits avec aucun accès à créer.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	ROTTIER Eglise désacralisée
Section cadastrale et numéro de parcelle :	A 476
Accès carrossable	Oui
Propriété publique	Oui Bâtiment communal
Raccordable au réseau d'eau	Raccordée
Risque	Aléa feu de forêt très fort

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
52	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

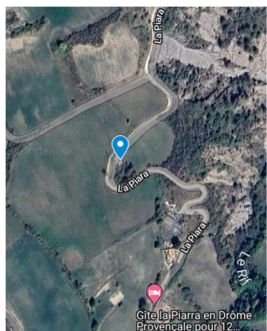
Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	ROTTIER
Section cadastrale et numéro de parcelle :	A 304
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordable
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
54	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	OUI (prairie permanente)	OUI

Photos du bâtiment :

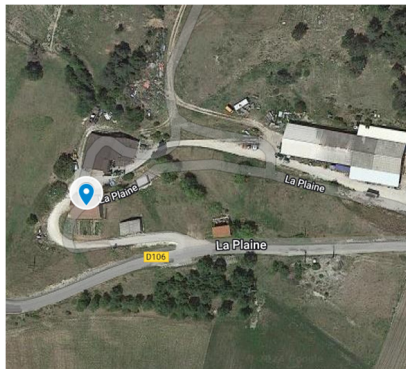


SAINT DIZIER EN DIOIS

La commune ne présente qu'un changement de destination. Le bâtiment est actuellement utilisé pour le stockage de matériel agricole ;

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION							
Nom de la commune :			SAINT DIZIER EN DIOIS				
Section cadastrale et numéro de parcelle :			D 286				
Accès carrossable			Oui				
Propriété privé			Oui				
Raccordable au réseau d'eau			Non solution individuelle				
Risque			Pas de risque recensé				
IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
57	OUI	OUI	OUI	OUI	HABITAT (pour les agriculteurs)	OUI (prairie permanente)	OUI

Photos du bâtiment :



SAINT JULIEN EN QUINT

La vallée de Quint proche du bassin de vie de Die a connu une augmentation démographique importante sur les dernières années au regard de sa population initiale. Les élus de la commune de Saint Julien ont choisi de n'autoriser qu'une extension mesurée au village sur des terrains qu'ils maîtrisent et sans impact pour l'agriculture. Le reste des enveloppes urbaines tracées autour du village et des hameaux principaux ne laissent aucune possibilité de construction nouvelle avec pour certains d'entre eux des périmètres de réciprocité qui obèrent encore davantage les possibilités. Les deux bâtiments repérés sont raccordables au réseau d'eau public sans frais pour la collectivité (proximité immédiate). Au vu de leur surface et de leur morphologie, ces bâtiments ne sont plus du tout utilisés pour l'agriculture.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	SAINT JULIEN EN QUINT
Section cadastrale et numéro de parcelle :	S 182
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordable
Risque	Aléa feu de forêt fort/ Axe d'écoulement en partie

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
58	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	OUI (prairie permanente)	OUI

Photos du bâtiment :



SAINT NAZAIRE LE DESERT

La commune présente deux changements de destination. Saint-Nazaire-le-D est un des bourgs centre de l'intercommunalité. Bien que sa population ne soit pas aussi importante que les autres bourgs centres, la commune assure des fonctions de petites centralités pour sa vallée. Les remises accolées à l'habitation représentent la majorité des demandes de changements de destination.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	SAINT NAZAIRE LE DESERT
Section cadastrale et numéro de parcelle :	0 56
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Non solution individuelle
Risque	Pas de risque recensé

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
63	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment : Remise accolée à l'habitation



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	SAINT NAZAIRE LE DESERT _ Bertranne
Section cadastrale et numéro de parcelle :	N 42
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Non solution individuelle
Risque	Pas de risque recensé (aléa feu de forêt très faible)

<i>IDENTIFIANT</i>	<i>Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?</i>	<i>Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?</i>	<i>La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?</i>	<i>Fait-il à minima 40m² ?</i>	<i>Proximité terre agricole (minimum 15m)</i>	<i>Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...</i>	<i>Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination</i>
64	NON	OUI (hors élevage)	OUI	OUI	NON (parcours)	HABITAT	OUI

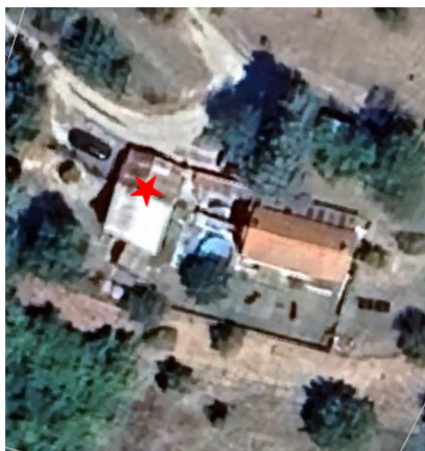
Photos du bâtiment : Remise accolée à l'habitation



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	SAINT NAZAIRE LE DESERT _ Bertranne
Section cadastrale et numéro de parcelle :	P 58
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Oui
Risque	Pas de risque recensé (aléa feu de forêt très faible)

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
73	NON	NON	OUI	OUI	NON (parcours)	HABITAT	OUI

Photos du bâtiment : Remise proche d'une habitation



VACHERES EN DIOIS

La commune ne présente qu’un changement de destination. Le bâtiment est actuellement utilisé pour le stockage de matériel agricole et comme local de transformation/conditionnement. L’idée est de proposer une partie seulement du bâtiment au changement de destination, notamment pour accueillir des travailleurs saisonniers.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION							
Nom de la commune :			VACHERES EN DIOIS				
Section cadastrale et numéro de parcelle :			B 278				
Accès carrossable			Oui				
Propriété privé			Oui				
Raccordable au réseau d’eau			Raccordé				
Risque			Aléa feu de forêt très fort/ Axe d’écoulement en partie				
IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
65	OUI	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON (parcours)	OUI

Photos du bâtiment :

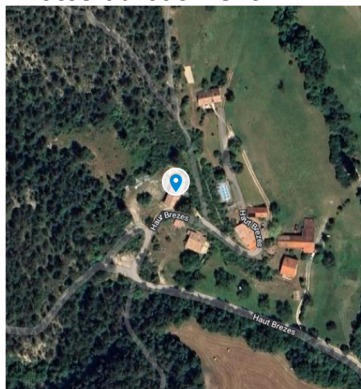


VALDRÔME

La commune présente deux changements de destination. La commune de Valdrôme est assez étendue avec du bâti ancien assez dispersé parfois en dehors des hameaux.

FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION							
Nom de la commune :			VALDRÔME				
Section cadastrale et numéro de parcelle :			WA 31				
Accès carrossable			Oui				
Propriété privée			Oui				
Raccordable au réseau d'eau			Non solution individuelle				
Risque			Axe d'écoulement en partie				
<i>IDENTIFIANT</i>	<i>Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?</i>	<i>Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?</i>	<i>Le bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?</i>	<i>Fait-il à minima 40m² ?</i>	<i>Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...</i>	<i>Proximité terre agricole (minimum 15m)</i>	<i>Le bâtiment présente-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination</i>
69	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :



FICHE DE CHANGEMENT DE DESTINATION	
Nom de la commune :	VALDROME
Section cadastrale et numéro de parcelle :	WL 70
Accès carrossable	Oui
Propriété privé	Oui
Raccordable au réseau d'eau	Raccordable
Risque	Pas de risque recensé (aléa feu de forêt très faible)

IDENTIFIANT	Le bâtiment est-il utilisé pour une activité agricole ?	Se trouve-il dans un ensemble de bâtiment d'une exploitation agricole ?	La bâtiment est-il fermé sur au moins 3 côtés ?	Fait-il à minima 40m ² ?	Projet de destination : habitat/hébergement touristique/...	Proximité terre agricole (minimum 15m)	Le bâtiment présente-t-il un minimum de matériaux pour être transformé en habitat sans démolition totale ? (hangar amiante, charpente métallique) Sinon cela équivaut à une démolition et donc à une nouvelle construction et non du chgt de destination
70	NON	NON	OUI	OUI	HABITAT	NON	OUI

Photos du bâtiment :

